

Soete

R/T P 225 P
pa a Reinhold

LES INCIDENTS DE LOUVAIN

FURORE TEUTONICO...

Ses origines et ses polémiques
Le droit artistique et spirituel

PAR

Pierre DE SOETE



Bibliothèque Maison de l'Orient



129899

LES INCIDENTS DE LOUVAIN

FURORE TEUTONICO...

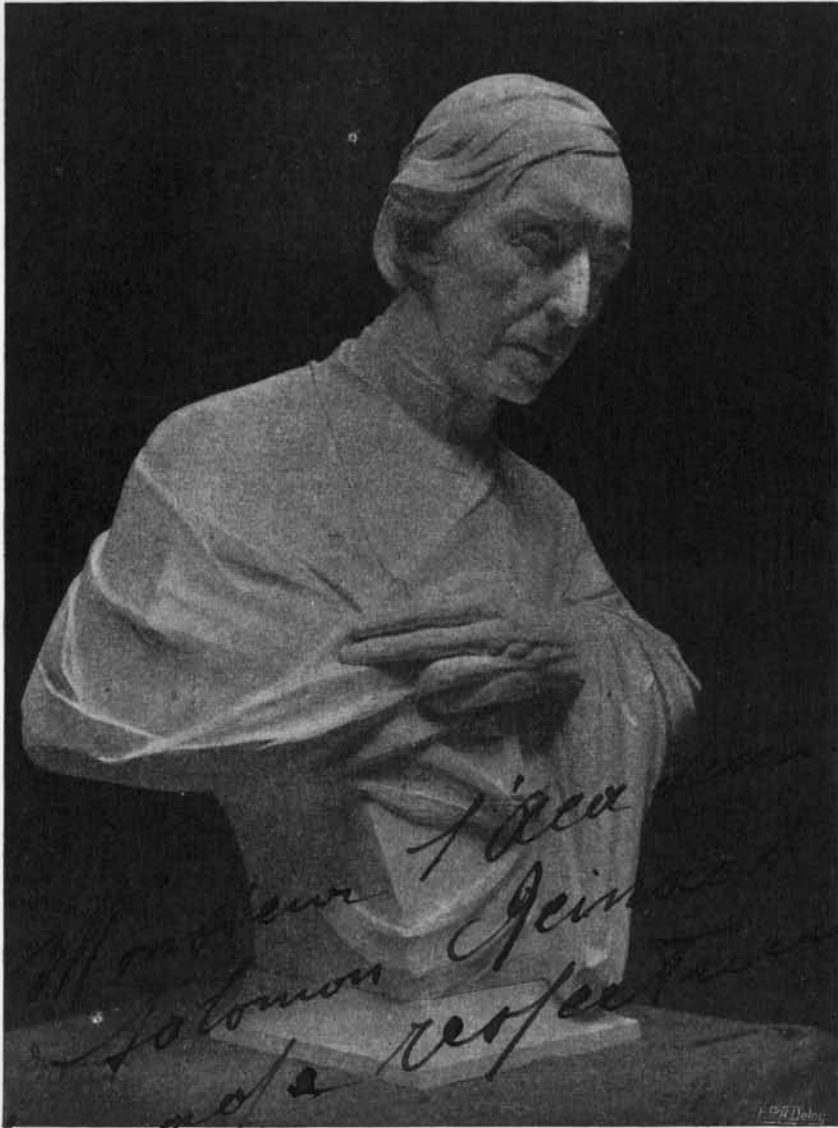
Ses origines et ses polémiques
Le droit artistique et spirituel

PAR

Pierre DE SOETE



Le Glorieux Défenseur de la Justice et du Droit
 L'INSPIRATEUR DE L'INSCRIPTION : FURORE TEUTONICO



Handwritten notes in French:
 Monsieur le Cardinal Mercier
 de la part de Solomon respectueusement
 et

Son Eminence le Cardinal MERCIER.

Buste par Pierre De Soete, ornant la façade latérale de la Nouvelle Bibliothèque de l'Université de Louvain.

Handwritten signature:
 De Soete
 1929



*Je dédie
le présent ouvrage à
M. WHITNEY WARREN,
l'éminent architecte
et le fidèle gardien de la vérité historique,
en témoignage
de ma profonde admiration
et de
mon inaltérable amitié.*

P. D. S.



Les "pierres parlantes",

*M. Whitney Warren devant l'inscription songe à la durée éphémère que peut représenter
un A JAMAIS !!! de Mgr Ladeuze.*

Avant-Propos

Avant de présenter aux lecteurs de toutes opinions les incidents survenus dans la question de la reconstruction de la Bibliothèque de l'Université de Louvain, je me permettrai de préciser en quelques lignes les intentions de cet ouvrage et le but dans lequel il a été entrepris.

Je ne me suis pas proposé d'écrire un exposé détaillé de tous les faits qui ont surgi. D'une part, un volume entier ne m'aurait pas suffi à réunir les documents et les preuves qui donnent raison à M. Whitney Warren et qui trouvent un emploi plus direct devant un tribunal; d'autre part, le dépouillement et l'analyse de ce volumineux dossier auraient lassé et rebuté la curiosité du public.

En résumant succinctement cette malencontreuse querelle, j'ai pensé qu'il importait de produire seulement quelques-uns de nos témoignages en vue de rétablir la vérité des faits et de les mettre en pleine lumière. Comme on le verra par ailleurs, nos adversaires m'y ont aidé, car plusieurs de leurs écrits contribuent — bien qu'ils prétendent le contraire — à prouver devant l'opinion le bien-fondé de notre thèse.

Je n'ai pas l'intention de m'attarder à des polémiques qui ne servent qu'à détourner l'attention du caractère véritable de ce litige dont l'importance historique et morale, ainsi que je le prouverai plus loin, est bien plus grande qu'elle n'apparaît tout d'abord. Ce livre n'est dirigé ni contre l'Université, ni contre l'Eglise. Si j'ai soutenu avec autant d'enthousiasme et avec un dévouement désintéressé la cause de M. Whitney

Warren, c'est qu'il s'agissait d'un artiste qui, dès les premières heures de 1914, avait apporté à la Belgique tout son talent et tout son cœur. J'ai prodigué pour le seconder mon temps et mes efforts. C'est au nom de la grande solidarité artistique, en présence du droit méconnu, que je me suis rangé d'instinct à ses côtés. Ce seul mérite, je le revendique. Je ne réclame pas d'autre récompense. Et, continuant à assumer jusqu'à la fin auprès de M. Whitney Warren mon rôle de mandataire et d'ami, j'ai la certitude qu'en Belgique la plupart des artistes auraient agi de même.

PIERRE DE SOETE.



Témoignages Américains

Il y a quelques semaines, dans une brochure éditée par la *Rumford Press*, je présentais au public américain un résumé assez complet des incidents qui ont provoqué la controverse engagée au sujet de la balustrade de Louvain. Pendant mon séjour aux Etats-Unis, j'avais pu constater combien cette regrettable querelle était environnée d'obscurité et d'erreurs. Les donateurs américains avaient répondu avec un enthousiasme magnifique aux désirs du peuple belge et de l'Université de Louvain, afin que le temple de la science, détruit par la fureur des armées germaniques, soit reconstruit sur des plans grandioses, en vue de servir d'enseignement et de leçon à l'Humanité. Grâce à la ténacité et à l'admirable dévouement de M. Whitney Warren, lequel prodigua pendant des années sa fortune et son talent, on avait pu triompher des innombrables difficultés et recueillir, dans le nouveau monde, *la petite fortune* indispensable à l'achèvement de l'édifice qui, pour réparer l'iniquité commise en 1914, substituait un nouvel ordre à l'ancien.

A présent, il apparaît non moins utile d'évoquer objectivement la longue querelle engagée depuis des mois à propos de la balustrade et de l'inscription qui forment le fond du litige. Si l'inauguration de la nouvelle Bibliothèque avait eu lieu quatre ou cinq ans plus tôt, jamais le débat passionné provoqué par la sentence vengeresse, par l'arrêt de justice qui doit couronner la façade en contribuant à l'achèvement de son caractère ornemental, n'aurait eu lieu.

Mais la politique a repris ses droits. Avec une obstination digne d'une meilleure cause, l'Allemagne, poursuivant un programme de propagande, qui va de l'histoire des francs-tireurs jusqu'à la présente Conférence des Experts, s'efforce de faire disparaître des archives toutes les preuves susceptibles de dévoiler aux yeux du monde ses erreurs et ses fautes passées.

Par une fermeté qui l'honore, M. Whitney Warren, fidèle continuateur des pensées et des volontés du cardinal Mercier, a retusé opiniâtrement de

se prêter aux sollicitations et aux manœuvres qui avaient pour but de déguiser la vérité historique en diminuant le but spirituel de son œuvre. Toutes les polémiques et les feintes perpétrées depuis un an ne peuvent rien changer à cet état de choses.

Voilà tout le fond du procès.

Quelle est la raison, en effet, de la reconstruction de la Bibliothèque? Un crime commis contre le droit des gens. Rien d'autre. Pendant des mois et des années, tous les journaux de l'Univers — hormis ceux du monde germanique et des empires centraux — ont condamné, en termes formels, le sac et l'incendie de Louvain. C'était une chose admise et reconnue. La campagne de propagande entreprise auprès des souscripteurs américains, la croisade réparatrice, l'œuvre de solidarité intellectuelle et humaine s'effectuaient au cri de *Furore teutonico diruta*, comme jadis, Godefroid de Bouillon conduisait les croisés vers la Terre Sainte aux cris de *Dieu le veut*. Pourquoi vouloir effacer notre devise? Pourquoi vouloir, en 1928, condamner ce qui n'était que justice en 1922 ou en 1925? C'est ce qu'au cours de ces pages succinctes nous allons nous efforcer de démontrer.

Rappelons, en deux mots, ce qu'était Louvain : Louvain la Martyre, comme l'écrivait un citoyen américain, mais d'origine belge, un artiste, M. Jehin de Prume, que j'ai eu le plaisir de rencontrer à New-York. « Louvain la Martyre, centre de la foi, des sciences, et dont l'université est en quelque sorte comme un phare qui répand au loin, sur le monde entier, la lumière bienfaisante de sa science. »

Dans un ouvrage destiné au public des Etats-Unis et édité avant la querelle de la balustrade, notre ancien compatriote rappelait à quelle occasion, Mgr J.-F. Stillemans, directeur du bureau belge de New-York, avait été chargé de présenter, à l'université de la ville de New-York, une bannière de l'Université de Louvain, en remerciement de la participation généreuse de tous ceux qui, aux Etats-Unis, s'étaient intéressés à la reconstruction de la Bibliothèque détruite par les Allemands. Et, à la fin de son discours, dans l'ouvrage précité (page 63), Mgr Stillemans disait :

Toujours, la gloire ultime de l'Université fut de refuser de se rendre à l'esprit d'esclavage dicté par le despotisme...

Non moins héroïque fut la conduite de Mgr Ladeuze, durant l'occupation allemande. Lorsque les émissaires allemands offrirent de l'or et des livres pour réparer leur ignominie, il leur répondit : « Que vos dons périssent avec vous. Nous ne désirons pas vous aider à cacher votre honte ».

Mgr LADEUZE A DIT... EN 1919...

D'ailleurs, laissons à Mgr Ladeuze lui-même le soin de qualifier, avec une belle éloquence, le « crime commis contre l'esprit ». Dans un discours prononcé au grand auditoire du Collège du pape Adrien VI, à Louvain, le 21 janvier 1919, à l'occasion de l'ouverture de la première année académique après la guerre, le recteur magnifique faisait, avec une émotion sans réticence, le récit de la nuit tragique. Il évoquait ainsi l'immense désastre :

Au moment fixé, à 8 heures du soir, la tragédie éclate soudain, sans aucun motif apparent, dans toutes les parties de la ville à la fois. Vers 11 h. 30, le feu est mis directement à la Bibliothèque par le rez-de-chaussée, dont on a brisé la porte sur le Vieux-Marché. Les avertissements donnés aux soldats restent vains; « ils ont des ordres »! On écarte ceux qui voudraient s'employer — et c'eût été chose facile — à circonscrire le désastre. Quelques heures plus tard, activé par les pastilles incendiaires et les liquides inflammables, l'incendie a fait son œuvre, et de cette « chûsse antique qui abritait, avec le souvenir de cinq siècles de gloire, notre plus précieux instrument de travail », de ce temple de la science qu'avaient respecté toutes les armées et toutes les révolutions, il ne reste plus que des murs calcinés, entre lesquels se tordent, au-dessus d'un immense brasier, des poutres et les rayons de fer qui nous étaient venus de Leipzig. Dans ce brasier, se censument 300,000 volumes, un millier d'incunables, des centaines de manuscrits! C'en est fini de cet ancien fonds de notre Bibliothèque, unique en son genre et qu'on ne reconstituera pas, où s'étaient lentement tassés, jour par jour, pendant trois cents ans, les documents de l'histoire des sciences et de la vie religieuse dans notre pays depuis la Renaissance, où notamment revivaient, dans de riches collections, les grandes polémiques du protestantisme, de l'humanisme, du jansénisme, dans lesquelles l'Université de Louvain eut une si large part. En quelques heures, l'œuvre des siècles fut annihilée, et il ne nous reste même pas les éléments nécessaires pour en décrire l'importance. C'en est fini de nos archives, de nos pièces d'administration, de nos souvenirs de famille. Nous ignorons désormais jusqu'aux noms de la jeunesse estudiantine qui s'est pressée ici depuis 1834. Nous avons perdu nos titres de noblesse, avec notre charte de fondation de 1425. Il a disparu l'antique évangile qui reçut les serments de tant de professeurs et de docteurs. Nous ne tiendrons plus nos réunions solennelles sous les regards de nos grands ancêtres, dans cette majestueuse salle des portraits, pendant si longtemps la sereine et impassible image d'une grande institution. Tout a été anéanti dans cette nuit lugubre.

Et l'adversaire actuel de l'inscription lapidaire et justicière concluait par ces mots qui traduisaient, par l'expression littérale de « barbarie allemande », le sens symbolique et stylisé de « furore teutonico » :

De notre palais séculaire et aussi des richesses scientifiques qu'il renfermait, de ses 300,000 volumes, il ne reste plus que des murs calcinés. Telle est l'œuvre de la BARBARIE ALLEMANDE qui, au crime commis le 4 août contre le Droit, a ajouté ici, le 25 août, le crime contre l'Esprit.

« Barbarie allemande » ! « Crime contre l'Esprit » ! C'est Mgr Ladeuze qui l'a dit et déclaré publiquement devant des centaines d'auditeurs. Et, sans doute, n'était-il pas inutile de citer ce qui fut dit et imprimé en 1919, avant d'arriver à l'exposé circonstancié de tous les événements qui ont surgi si étrangement dans la suite.

Contrairement à certaines insinuations perfides, ce ne fut pas M. Whitney Warren qui s'offrit spontanément pour réaliser l'œuvre architecturale de la reconstruction de la Bibliothèque. Avec le dévouement si généreux et désintéressé qu'il n'avait cessé, pendant toute la guerre, de prodiguer à la cause des Alliés, il avait appuyé de toutes ses forces l'appel angoissant lancé par le cardinal Mercier au peuple des Etats-Unis. Mais ce fut l'Institut de France qui, à l'initiative de MM. Widor, Imbart de la Tour et Flameng, désigna l'un de ses membres et demanda à M. Whitney Warren le concours de son talent. L'éminent architecte prévoyait les difficultés. Animé de cette grandeur de vues particulière aux artistes de son pays, il estimait indispensable de construire un édifice digne de la réputation de Louvain. Et c'est à cette occasion qu'apparut le rôle de M. Imbart de la Tour, président du Comité désigné par l'Institut de France pour la reconstruction de Louvain, comité dont l'intervention fut des plus efficaces et des plus précieuses. A ce sujet, on se souvient que le cardinal Mercier assista à plusieurs des séances de cette Commission tenues à cette époque, ainsi que les procès-verbaux de l'illustre compagnie en font foi.

Pourtant, dès que M. Whitney Warren eut notifié son acceptation, il se mit à l'œuvre avec son énergie coutumière, avec cette activité inlassable dont il a donné tant de preuves au cours de son existence. C'est dire que, non seulement il élaborait dans son esprit le plan grandiose du monument historique qui allait témoigner de son talent, mais encore qu'il employait toute son autorité et son influence aux Etats-Unis afin de soutenir la propagande entreprise auprès des souscripteurs américains en vue d'accroître les dons.

C'est, récemment, à l'occasion de mon dernier voyage en Amérique, qu'il m'a été possible de constater et de mesurer, par de nombreux et importants témoignages, la portée de son intervention.

Personnellement, j'ai visité tous les grands cercles et clubs, et je puis assurer impartialement que je n'ai entendu que des éloges et des témoignages de haute considération dont jouit l'éminent architecte. Je confirmerai plus loin, par d'innombrables signatures qui me furent remises, les revendications de M. Warren.

En attendant, je prendrai deux seuls exemples. M. John Hassinger, président du Comité de Propagande, qui, par ses conférences pendant plusieurs années à travers toute l'Amérique, récolta des sommes énormes et qui fut, dans un sentiment de gratitude, créé chevalier de l'Ordre de Léopold II, avait appris, par la Presse, la nouvelle de mon séjour à New-York. Il m'a fait parvenir la lettre suivantes :

27 novembre 1928.

Monsieur Pierre De Soete,
The Vanderbilt Hotel,

New-York City.

Mon cher Monsieur De Soete,

En vue d'éclaircir un des côtés de l'affaire de Louvain, j'aimerais être capable de montrer au peuple belge que M. Whitney Warren, indépendamment du fait qu'il a été l'architecte de la nouvelle Bibliothèque, fut sans conteste la force enthousiaste de la campagne de propagande pour recueillir l'argent.

A la fin de 1921, M. le Dr Nicholas Murray Butler me confia la mission de réunir les fonds pour Louvain à l'Université de Columbia, où j'étais étudiant.

Les premières réunions de mon comité furent tenues dans la maison de M. Whitney Warren, qui nous aida à nous organiser et qui encouragea nos efforts. De l'Université de Columbia, la campagne de propagande se propagea dans toutes les autres universités, écoles et dans tous les autres collèges des Etats-Unis. Je fus chargé également de ce travail et, bien qu'étant supposé me trouver sous la direction du Comité National, ce fut en réalité M. Whitney Warren qui me vint en aide continuellement et de toutes les façons possibles. Il y eut, pendant les deux années consécutives, beaucoup de réunions du Comité National et, à ma connaissance, toutes se tinrent dans la maison de M. Warren.

Quand je me rendais jusqu'à une université éloignée pour recueillir les

souscriptions, ce n'était pas le Comité National qui me secondait, mais M. Warren, qui, moyennant de gros sacrifices personnels, m'aidait à accomplir ma besogne et se joignait à moi pendant le voyage. Son grand enthousiasme fut toujours victorieux partout où il alla. Je pourrais ajouter que, n'étant à ce moment qu'un simple étudiant, mes ressources ne m'auraient pas permis d'accomplir tous ces voyages, si M. Warren n'en avait payé personnellement la dépense.

J'ai continué à travailler pour Louvain après avoir quitté l'université. Et c'est la vérité absolue que la campagne pour réunir les fonds n'aurait jamais pu être achevée sans le dévouement inébranlable et le labeur sans fin de M. Whitney Warren, qui se trouvait constamment dans l'obligation de ranimer les efforts de ceux qui se trouvaient à la tâche, et d'intéresser de nouveaux souscripteurs à exécuter ce travail. A ma connaissance, ce furent bien plus les démarches de M. Warren que celles du Comité National, qui réussirent à obtenir de M. Herbert Hoover une partie des fonds de la C. R. B.

Je n'ai aucune attache avec M. Warren et je n'en ai jamais eu. Je vous écris ceci simplement en raison du fait qu'après des années d'efforts de ma part en faveur de Louvain, je suis mieux que personne à même de connaître le splendide travail que M. Warren a fait, non seulement comme architecte, mais comme animateur responsable pour la souscription et pour l'argent qui a été recueilli. J'ai regretté de voir, quand je vins en Belgique, l'été dernier, qu'il y avait certaines personnes qui s'efforçaient de discréditer un homme à qui tant de reconnaissance est due.

Sincèrement.

John HASSINGER.

Je pourrais joindre à cette lettre des quantités d'autres. Pour le moment, je me contenterai de celle-ci, signée par M. Thomas Kirby, un grand ami de la Belgique et un ancien président du Comité Olympique Américain d'Anvers, en 1920. Sa fille a été désignée pour représenter les enfants américains lors de la plantation de l'arbre de la Délivrance au Palais d'Egmont.

M. Thomas Kirby écrivait, le 22 octobre 1928, à M. Warren :

Lundi 22 octobre 1928.

Whitney Warren, Esq.,

Architecte de la Bibliothèque de Louvain,

16, East 47th Street, New-York City.

Mon cher Monsieur Warren,

Mon père, feu Thomas E. Kirby, anciennement à la tête de l'« Ame-

rican Art Association » de New-York, pendant de longues années un ami de la Belgique, reconnu comme tel par ce pays, et moi, par dons d'argent, de livres et de choses remarquables, nous avons, par nous-mêmes, ainsi que grâce au concours de nombreux amis, contribué à la construction de la Bibliothèque de Louvain, de sorte que nous nous intéressions vivement, sincèrement à ce monument.

Son Eminence feu le cardinal Mercier était l'illustre personnage spirituel de la guerre. Véritablement, il était l'essence de Dieu, l'Eglise elle-même, mais une Eglise militante. Là où il conduisait, on était fier de le suivre; ce qu'il désirait, on s'honorait en l'approuvant.

En principe, je suis un pacifiste et j'ai du sang allemand dans les veines.

Dans la guerre, les Allemands ont fait le mal, et ceux d'entre eux qui raisonnent ne doivent pas plus s'opposer à ce que les injustices commises soient inscrites dans l'Histoire que les Anglais bien pensants ne peuvent refuser, aujourd'hui, d'admettre les erreurs qui ont causé, pour leur pays, la perte de ses colonies américaines.

L'incendie de Louvain compte parmi les plus grandes calamités de la guerre et parmi les plus graves erreurs de la psychologie humaine. C'est pour cette raison que son souvenir doit être rappelé, non pas pour engendrer la haine ni garder l'amertume, mais comme prémonition et pour engager le monde à aspirer à une plus grande harmonie et à employer des méthodes plus humaines pour le règlement des différends.

En votre qualité d'architecte de la Bibliothèque de Louvain, le cardinal Mercier vous a confié l'inscription destinée à la balustrade de ce bâtiment. C'est cette inscription et aucune autre qui doit figurer à l'endroit prévu, tel qu'il a été décidé. Et cela parce que cette inscription est l'expression de la vérité, parce que c'est un symbole de la paix par la puissance de la vérité et parce que ce ne doit pas être une exhortation à l'hypocrisie par la faiblesse d'une semi-vérité qui devient par cela même un mensonge. Et enfin, pour cette raison, la plus importante de toutes, que Son Eminence le Grand Cardinal de la guerre l'a voulu et sanctionné dans le but suggéré à lui-même par sa sagesse, d'aider les générations futures à obtenir la paix, le bonheur et la tranquillité qui leur avaient été refusés.

En toute sincérité, je reste,

Votre bien dévoué

(s.) Gustavus T. KIRBY.

Tout a été dit, en Europe, en ce qui concerne le dévouement inlassable

et le talent apportés par M. Whitney Warren à l'œuvre de la reconstruction. Au moment des regrettables incidents de l'an dernier, l'Institut de France, en la personne de ses membres les plus influents, a cru utile de rétablir publiquement la vérité des faits.

En Amérique, je viens de prouver que des voix autorisées se sont élevées pour attester la générosité et le zèle incessants déployés, pendant plus de huit années, par l'éminent architecte. Mais s'il était besoin de confirmer davantage le rôle personnel exercé par M. Whitney Warren, en dehors de la contribution artistique qu'il apporta à l'érection de l'admirable édifice, il n'y aurait qu'à jeter un coup d'œil sur les lettres que Mgr Ladeuze lui adressait à cette époque :

Louvain, le 19 novembre 1920.

A Monsieur Whitney Warren,
Associé de l'Institut de France.

Monsieur,

Il y a quelques mois, J'AVAIS PRIÉ M. IMBART DE LA TOUR DE VOUS PRESENTER UNE DEMANDE, CELLE DE VOUS CHARGER DE CONSTRUIRE LE MONUMENT A ERIGER A LOUVAIN POUR REMPLACER LA BIBLIOTHEQUE DETRUITE PAR LES ALLEMANDS. Le Comité National des Etats-Unis nous ayant promis les fonds nécessaires à cette construction, il nous a semblé qu'il convenait de confier le monument à un architecte américain. Cela posé, le choix n'était pas difficile pour nous; nous n'avions qu'à nous laisser aller aux sollicitations qu'exerçait sur nous votre talent, et il nous était particulièrement précieux de nous adresser, pour cette grande œuvre de réparation à un maître qui, en appartenant aux Etats-Unis, n'est pas étranger à la France.

MAIS NOUS SOMMES RESTES LONGTEMPS SANS NOUVELLES DE VOTRE ACCEPTATION. M. IMBART DE LA TOUR VIENT DE M'ECRIRE QU'ELLE NOUS EST ACQUISE, MAIS QUE VOUS DESIREZ, DE NOTRE PART, UNE CONFIRMATION OFFICIELLE. VEULEZ LA TROUVER ICI, AVEC L'EXPRESSION BIEN SINCERE DE NOTRE RECONNAISSANCE.

Vous voyez, Monsieur, qu'en vous invitant à coopérer à la restauration de l'Université de Louvain, NOUS VOUS CONVIONS AU SECOURS D'UNE GRANDE DETRESSE. Je sais que cette per-

spective n'est pas de nature à détourner, ni à refroidir votre zèle. Pour l'empressement avec lequel vous voulez nous venir en aide, je vous prie d'agréer l'hommage de ma très grande gratitude, avec celui de ma considération la plus distinguée.

(signé) P. LADEUZE.

Rect. Univ.

La lecture attentive de cette lettre du recteur de l'Université n'est pas, en effet, inutile. Elle montre, d'une manière indubitable, qu'il avait fallu de vives instances et des démarches réitérées pour décider M. Whitney Warren à se charger de « CETTE GRANDE ŒUVRE DE REPARATION ». Et l'examen de ce seul texte suffit à réfuter péremptoirement certaines insinuations calomnieuses. Je veux bien croire qu'elles ne viennent pas de l'Université, mais quelques-uns de nos adversaires trop partiaux se sont efforcés de répandre le bruit que l'architecte aurait pu accepter sa mission, soit par ambition personnelle, soit par amour du profit.

Ces accusations sont fausses. En ce qui concerne la première, la renommée du grand architecte américain était, depuis longtemps, universellement établie. En ce qui concerne la seconde, M. Whitney Warren a déclaré qu'il ne voulait accepter aucune rétribution pour son travail. Ses ouvriers et ses collaborateurs payés, il a demandé, dès le principe, — et sans consentir à conserver un centime pour lui, — que tous les excédents prévus sur les crédits affectés à ces dépenses fassent retour à l'Université, pour s'ajouter aux dons des souscripteurs.

Mais voici, en date du 1^{er} janvier 1922, une nouvelle lettre de Mgr Ladeuze, dans laquelle un paragraphe définit clairement le principe de réparation spirituelle qui présidait à la volonté de reconstruire l'édifice, de manière à ce que *chaque pierre soit parlante* :

Louvain, 1^{er} janvier 1922.

Cher Monsieur Warren,

Nous voici au premier jour de l'an. Les Américains fêtent davantage le Christmas. En Belgique, c'est au 1^{er} janvier qu'on échange des vœux. N'ayant pas trouvé le temps de m'acquitter, à Noël, de mes devoirs envers vous, j'ai cru que vous m'autoriseriez à vous traiter à la mode belge. N'ETES-VOUS PAS DEVENU UN PEU BELGE, DEPUIS QUE VOTRE NOM EST ATTACHE A LA RESTAURATION DE LA GRANDE UNIVERSITE BELGE ?

.

Je sais qu'un de vos vœux les plus chers, c'est de commencer bientôt l'érection du monument dont la première pierre a été posée le 29 juillet, et dont, COMME VOUS L'AVEZ SI BIEN DIT, CHAQUE PIERRE DOIT PARLER, POUR REDIRE, AVEC LE CARILLON, LES PRINCIPES ETERNELS AUXQUELS NOUS FUMES SACRIFIES ET QUE VOTRE ART DOIT HONORER A JAMAIS : L'HONNEUR, LE DROIT ET L'HUMANITE.

Puisse ce vœu se réaliser le plus tôt possible. Nous le souhaitons d'autant plus vivement que nous y sommes plus intéressés.

Quel changement d'attitude! Quel contraste, quand on se réfère à la lettre du 3 décembre 1927 et à celle du 28 juin 1928, que nous analyserons plus loin!

Poursuivons l'analyse des faits.

« Votre art doit honorer, « A JAMAIS », l'Honneur, le Droit et l'Humanité », écrivait alors Mgr Ladeuze. Est-il permis de conclure que voilà un « à jamais » qui n'a pas duré bien longtemps!

Comment oublie-t-on que ce fut le cardinal Mercier qui exprima à l'architecte le désir formel de voir dans son monument une inscription qui soit, à l'avenir, un avertissement et une sauvegarde contre toutes les destructions? Le cardinal la désirait grande et apparente car, souvent, disait-il, on fait ces choses trop petites. C'est pour obéir à sa volonté que le chanoine Thierry rédigea le texte FURORE TEUTONICO. Il le soumit au cardinal qui l'approuva et le remit à Whitney Warren, en le sollicitant de placer l'inscription sur la façade du monument. Mgr Deploige appuyait également cette suggestion.

C'est alors que M. Whitney Warren conçut la pensée de styliser ce texte, afin d'en faire un motif décoratif qui couronnerait l'édifice, qui compléterait son caractère spirituel, qui répondrait au vœu du grand cardinal, et (rappelons-le, en passant), à la phrase écrite, le 7 avril 1921, par Mgr Ladeuze lui-même, à une époque où nuls changements survenus dans sa politique, ne risquaient de provoquer un conflit avec l'architecte qui, lui, du moins, n'a jamais varié dans sa conduite :

Quand il s'élèvera sur la plus vaste de nos places publiques, à l'endroit le plus éminent de notre cité, NUL NE POURRA PLUS S'APPROCHER DE LA VILLE MARTYRE, SANS L'APERCEVOIR TOUT D'ABORD DOMINEE PAR LE SYMBOLE DE LA REDEMPTION AMERICAINE.



*L'original de l'inscription
remise de la main à la main par le cardinal Mercier à Whitney Warren.*

De ce symbole remis par le cardinal Mercier, approuvé même par Mgr Ladeuze, accusateur, à cette époque, de « LA BARBARIE ALLEMANDE », M. Whitney Warren avait fait une très belle chose. Au lieu d'un mouvement banal, il lui avait donné un dessin dominateur et mystérieux comme une flamme. Il était revenu à la tradition médiévale qui voulait que la pierre parlât par la beauté des lignes et des signes. Il en avait fait un diadème durable reliant, par la balustrade, les autres motifs symboliques couronnant son œuvre. Elle en parachevait l'unité. Elle était là pour déclarer la guerre à la guerre. Et comme on arbore le drapeau de la Croix-Rouge sur les édifices soustraits à l'action de la Force et à l'exercice de la Violence, elle en appelait, au nom de l'Art et du Droit, pour la conscience des jours futurs, à la Charité, à l'Immunité de la Science. Et elle figurait sur la maquette originale, en 1920 et en 1921, ainsi que des documents l'attestent.

Le 7 avril 1921, Mgr Ladeuze, qui connaissait les plans et l'inscription (il en avait même fait imprimer le texte sur le menu du dîner offert à l'occasion de la pose de la première pierre), Mgr Ladeuze, qui connaissait l'emplacement réservé à l'inscription, écrivait à l'architecte la lettre émouvante reproduite en son temps par la Presse américaine :

Nos âmes sont maintenant à la confiance. Vous nous avez mieux fait comprendre l'action américaine. L'œuvre que vous avez si brillamment lancée, nous savons que vous la mènerez à bon terme. Car vous connaissez et vous aimez votre peuple, et nous vous avons cru quand vous nous avez dit qu'il ne nous abandonnera pas dans notre détresse.

Mais ce qui était vrai en 1921 ne l'était plus, sans doute, en 1928. Moins de sept ans après, en juin 1928, Mgr Ladeuze menaçait M. Whitney Warren de lui interdire l'accès de son chantier, et faisait arrêter son mandataire par la police.

Recherchons donc les raisons de ce changement d'attitude.

Pendant tout le temps que vécut le grand cardinal Mercier, dont les fervents collaborateurs et admirateurs étaient Mgr Deploige, M. Imbart de la Tour et M. Widor, de l'Institut, aucune controverse ne s'éleva. Tous les travaux s'effectuèrent dans une parfaite communion d'idées et de dévouement. Le 23 janvier 1926, S. E. le cardinal Mercier, que la Belgique pleure, mourait. Son prestige, son autorité, la merveilleuse droiture de sa conscience et de son jugement rendaient vaines toutes les intrigues qui eussent tenté de modifier et d'altérer l'œuvre de justice qu'il avait conçue pour la rénovation matérielle et spirituelle de Louvain. Quand il eut disparu,

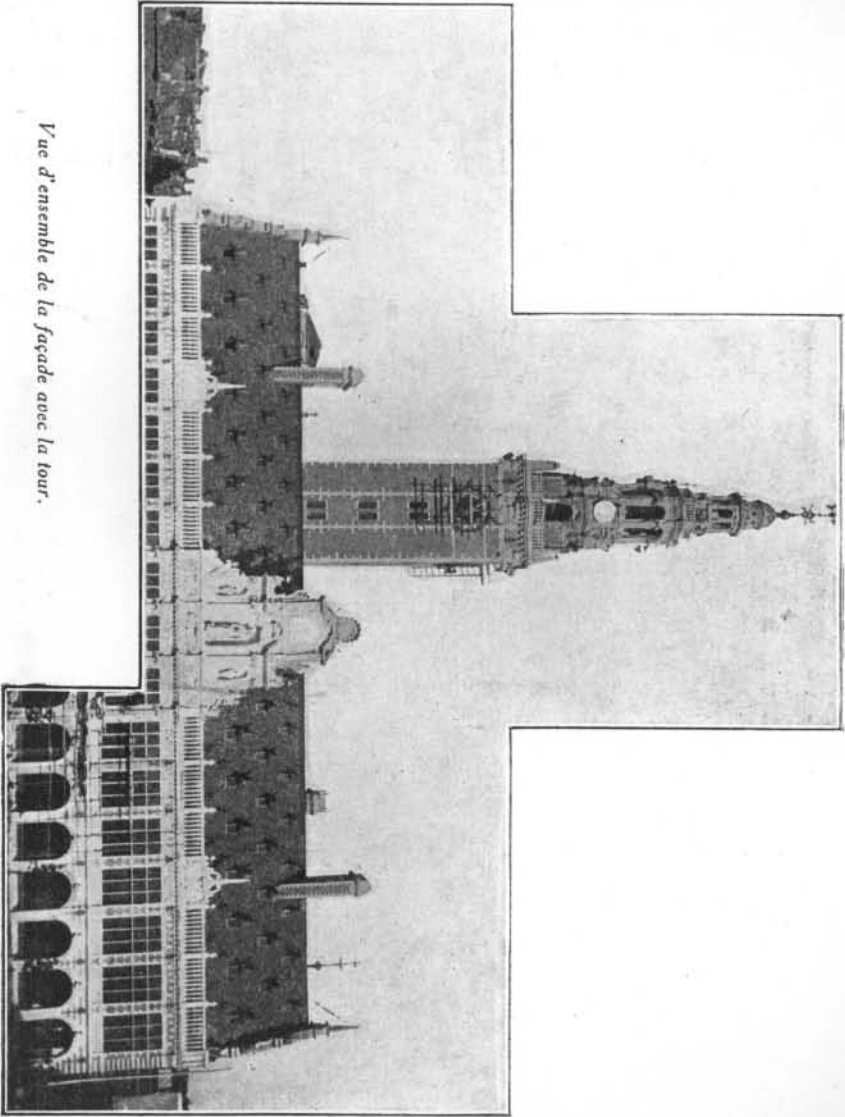
quelques mauvais esprits commencèrent à s'évertuer et à préparer une cabale, afin de diminuer et de miner ce qui avait été la pensée suprême du grand prélat. On invoqua des raisons politiques pour apporter des modifications à ses projets. L'esprit de Locarno subjuguait ceux qui, quelque temps auparavant, avaient, lors de la pose de la première pierre, prononcé contre l'Allemagne les discours les plus violents. A cette époque, tous s'exaltaient contre la lâche destruction, comme ils l'appelaient. Et aux témoignages que nous tirions, quelques pages plus haut, des paroles et des actes de Mgr Ladeuze, ajoutons encore celui-ci, quand, en souvenir de cette manifestation de protestation, antérieure à l'épidémie de « locarnisme », il remettait aux autorités une médaille commémorative qui portait le texte suivant :

Humanitas americae anno MCMXXI restituit bibliothecam universitati, anno MCMXIV feritate germanici exercitu combustam, dont la traduction signifie : « La générosité de l'Amérique a relevé, en 1921, la bibliothèque de Louvain brûlée, par la sauvagerie de l'armée allemande, en 1914. »

PREMIERES INTRIGUES

Dès 1927, les premières tentatives furent faites auprès de M. Warren, afin de le convaincre de supprimer ou de changer l'inscription. Mais au fur et à mesure que le monument prend naissance, qu'avec sa façade flamande, si merveilleusement adaptée « d'une part à sa destination pratique, de l'autre, au site où il doit s'élever, et au style de nos édifices louvanistes » (paroles de Mgr Ladeuze dans sa lettre du 7 avril 1921), au fur et à mesure qu'il s'incorporait au paysage et à la physionomie historique de la cité, Warren sentait grandir dans son esprit la résolution inébranlable de conserver à cet édifice, qui lui tenait si fort au cœur, le caractère spirituel conçu et arrêté par le grand cardinal. Il voulait — il l'a dit et déclaré à maintes reprises — que chaque pierre parlât et conservât, dans la matière inerte, l'impérissable leçon de la Justice et du Souvenir.

C'est en observant avec quel soin il a dessiné chacun des motifs ornementaux qui, dans les endroits les moins apparents, contribuent à l'embellissement et à l'unité symbolique du monument, qu'on comprend quelle importance il attachait à ce qui devait en former le faite. Et, appartenant à la race de ces Américains volontaires qu'aucune difficulté n'arrête, il continuait, peut-être à son insu, la tradition des grands artistes de la Renaissance qui, au nom de leur idéal et de leur art, s'insurgeaient parfois contre les volontés des pontifes qui, eux, du moins, pouvaient se glorifier de leur rôle de mécènes.



Vue d'ensemble de la façade avec la tour.

C'est alors qu'il reprend à son compte, contre le versatile Recteur Magnifique, la pensée du cardinal Mercier, et qu'il devient plus « Belge que certains Belges » pour affirmer dans son œuvre la pérennité du blâme qui doit s'attacher, selon lui, aux crimes commis « contre l'Esprit ».

Et, promptement, trop promptement, la controverse s'envenime. Au sein d'une camarilla qui le flatte, Mgr Ladeuze, sans tenir compte des droits qui résultent de la propriété artistique, s'érige en maître absolu et prétend imposer ses volontés à l'artiste. Maintenant que les fonds sont recueillis et que les dépenses sont couvertes, il ne « convie plus l'architecte au secours d'une grande détresse » (1). Il ne veut plus de l'inscription rédigée en 1921 et proposée par lui-même en juillet 1927.

Dès lors, entre Warren, qui n'a jamais varié, et entre Mgr Ladeuze, qui cède à une nouvelle politique, le conflit va surgir, inévitable. Le Recteur Magnifique fait appel à une casuistique subtile pour justifier son point de vue. Des pressions continuelles, des intrigues ne sont pas ménagées; des échanges de câbles ont lieu pour modifier l'attitude de M. Warren. En voici un exemple, que je prends parmi les nombreux que je possède : Un représentant de la C. R. B. et de l'Education Foundation en Belgique câblait, le 13 octobre 1927, à l'American Relief Administration à New-York, le texte suivant :

Hallam est à Paris. Ainsi je lui ai transmis votre télégramme 41 en lui demandant de voir Warren et de discuter. Je crois qu'une solution satisfaisante pourra être obtenue facilement, quoiqu'il soit possible que Warren soit influencé défavorablement par l'attitude de Butler. Les autorités de Louvain sont unanimement opposées au texte original de l'inscription, excepté
DEPLOIGE, DONT L'AVIS EST SANS IMPORTANCE.

Avec quel peu d'égards on traitait Mgr Deploige, ce précieux collaborateur du cardinal Mercier. Le grand public ignorait la campagne qui se tramait secrètement en vue de la suppression de l'inscription. Moi-même, Belge, je n'ai connu ce différend que pendant mon séjour aux Etats-Unis, en 1927. J'ai eu, au mois de novembre de cette année, une première entrevue avec une importante personnalité américaine, M. Murray Butler, président de Columbia University et du Comité américain de la reconstruction pour la Bibliothèque de Louvain (M. Murray Butler, qui avait désigné lui-même comme président du Comité de propagande aux Etats-Unis, M. Has-singer, dont nous reproduisons plus haut le témoignage décisif).

(1) V. lettre du 19 novembre 1920.

M. Murray Butler me faisait part, à ce moment, avec enthousiasme, de la confiance absolue qu'il avait dans l'issue de la Conférence de Locarno. Il m'informait des entrevues qu'il avait eues avec MM. Stresemann et Briand. C'est dire déjà que le virus de la politique commençait à jouer son rôle en s'efforçant de supplanter, au bénéfice d'avantages, soi-disant matériels, les arrêts imprescriptibles qui dérivent des droits spirituels et historiques. J'ai exposé déjà ces deux thèses au public belge, dans un article publié dans le *Soir* du 10 janvier 1928, intitulé *LOUVAIN ET LOCARNO*.

Mais passons. M. Whitney Warren avait-il le droit, devant sa conscience, de supprimer ou même de changer un texte dont il n'était pas l'auteur, un texte qui lui avait été remis, de la main à la main, par le cardinal Mercier, un texte qui reflétait entièrement sa pensée? N'oublions pas, en effet, que, le 6 avril 1921, l'éminent prélat écrivait, de l'Hermite en Brabant, une lettre dont nous citons deux des passages les plus significatifs :

UNE LETTRE DU CARDINAL MERCIER

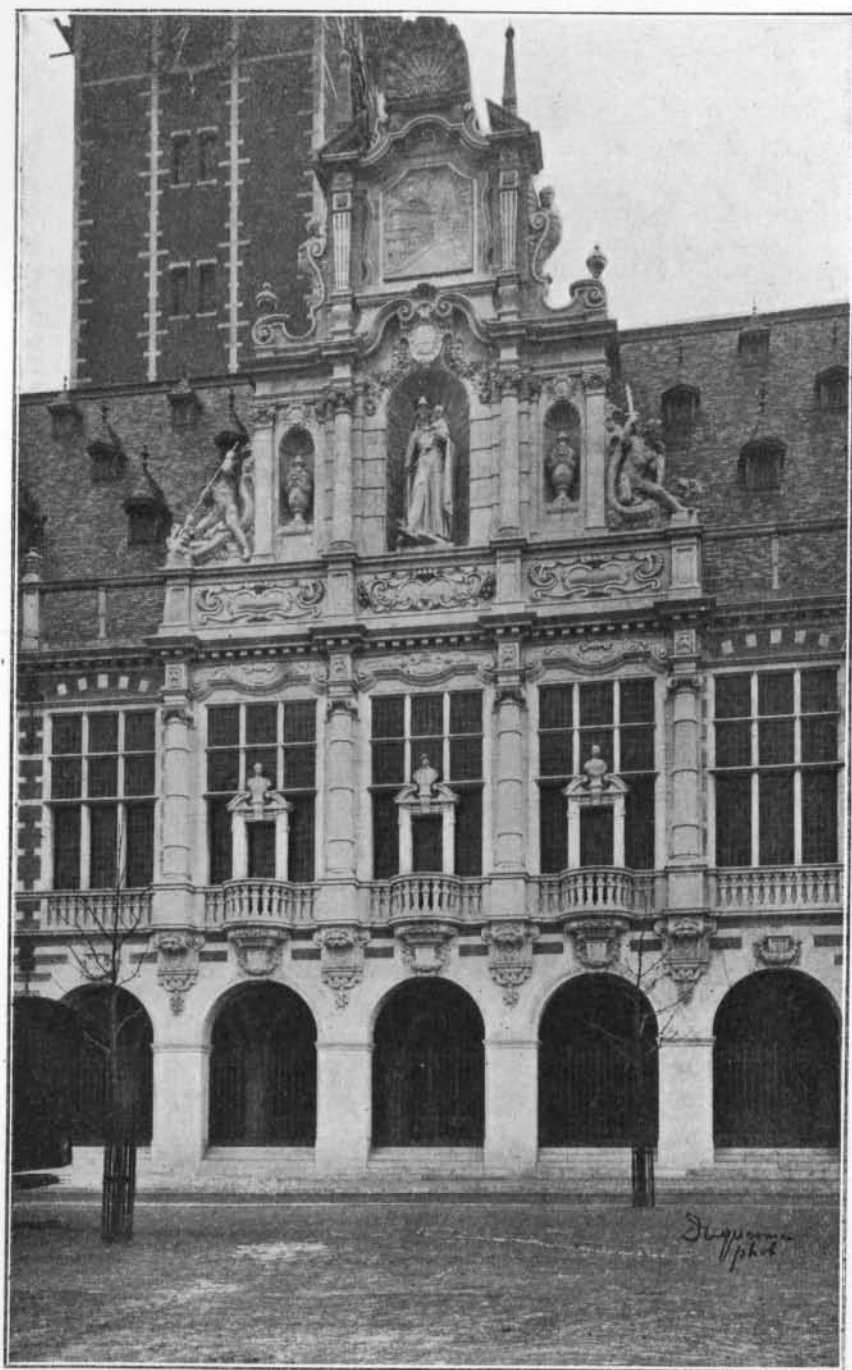
L'Hermite en Brabant, le 6 avril 1921.

Cher Monsieur Warren,

Les plans et les dessins, que vous avez eu l'amabilité d'apporter avec vous pour me les montrer, sont parfaits. Ce m'est une joie ainsi qu'un devoir de vous présenter mes remerciements.

Mais plus beau encore et plus touchant que le don de la Bibliothèque de Louvain, est le geste de la nation qui réclama le privilège de la reconstruire.

Par là il apparaîtra que le peuple américain se propose de maintenir, devant le monde, le culte de la Justice et que l'Amérique est entrée dans la Grande Guerre sans avoir aucun intérêt personnel ou national, mais simplement parce qu'elle désirait que **LE DROIT TRIOMPHE** et que **L'INJUSTICE SOIT PUNIE**. Sa première mission étant achevée, elle ne veut pas que les résultats du crime commis par les incendiaires allemands soient supportés plus longtemps par ceux qui en furent les premières victimes, et à l'obstination de l'Allemagne dans le déshonneur, elle oppose fièrement sa volonté de rétablir aussitôt que possible le règne de la Justice et le triomphe de la Civilisation dans une grande institution scientifique.



Le pignon central avec la Vierge casquée.



« Règne de la Justice », « triomphe de la Civilisation », les mots révélateurs des intentions du cardinal Mercier sont ici écrits en toutes lettres. Or, qu'est-ce qu'une Justice qui a peur de proclamer ouvertement sa sentence, qui tend à l'effacer du fronton de ses temples? Que dirait-on d'un tribunal qui soutiendrait qu'il n'est pas opportun de continuer à affirmer publiquement son arrêt, d'un tribunal qui déclarerait que ce qui était vrai en 1921 ne l'est plus en 1928? Quand un juge a condamné un coupable devant l'opinion, nul n'imagine qu'il lui soit possible de déclarer quelque temps après qu'il est préférable d'effacer la sentence, dans le but de favoriser de bonnes et d'utiles relations?

UNE LETTRE DE Mgr LADEUZE

C'est pourtant ce que proclamait implicitement Mgr Ladeuze quand il écrivait, le 3 décembre 1927, une lettre dont j'extrais en substance les passages principaux :

Certes, j'admire le culte de la vérité et de la justice qui inspire votre attitude et où se reflète la noblesse de votre caractère. Permettez-moi cependant de vous soumettre quelques observations et de vous faire remarquer qu'aucune vertu n'est parfaite si elle ne s'harmonise avec les autres vertus qui ont à s'exercer sur le même objet...

LES INTERETS DE L'UNIVERSITE DE LOUVAIN DEMANDENT QUE NOUS REPRENIONS, AUSSITOT QUE NOTRE DIGNITE NOUS LE PERMETTRA, DES RELATIONS SCIENTIFIQUES AVEC LES UNIVERSITES ALLEMANDES. OR, IL EST EVIDENT QUE LES ALLEMANDS SE REFUSERONT TOUJOURS A CETTE REPRISSE DES RELATIONS S'ILS NE PEUVENT PAS VENIR A LOUVAIN SANS SE LIRE PROCLAMES BARBARES SUR LE PRINCIPAL BATIMENT DE L'UNIVERSITE...

On pourrait répondre à cela que si les Allemands se refusent à revenir à Louvain, dans ces conditions, ils n'ont qu'à rester chez eux, à moins qu'ils ne préfèrent se faire inscrire à Gand ou à Bruxelles, où les traces de leur passage, encore que douloureuses, sont moins apparentes et moins vivaces. Il n'y a pas que la science allemande dans le monde, et ce n'est certes pas dans le but de lui servir de foyer que les souscripteurs américains ont donné des millions, puisque toute la campagne de propagande, ainsi que je l'établissais plus haut par des témoignages irréfutables, a été faite SUR LE TEXTE ORIGINAL DE L'INSCRIPTION.

Chacun trouvera donc étrange, dès maintenant, la lettre de Mgr Ladeuze, qui ouvre la période d'hostilités. Quelle contradiction avec le texte que le Recteur Magnifique avait fait frapper sur les médailles commémoratives à l'occasion de la pose de la première pierre :

L'Amérique a relevé, en 1921, la Bibliothèque de l'Université de Louvain brûlée par la sauvagerie de l'armée allemande en 1914.

Mensongèrement, les adversaires de l'inscription prétendent que si le grand prélat vivait encore, il changerait d'avis. Aurait-il repoussé, en quelques mois, le principe qu'il avait défendu pendant sept ans ? N'est-ce pas un sacrilège de le prétendre, alors que tout l'admirable exemple de sa vie témoigne qu'affranchi de toutes intrigues, il n'a jamais varié dans sa conduite et capitulé devant sa conscience.

Quand j'étais, l'hiver dernier, en Amérique, j'ai interrogé longuement Whitney Warren, qui m'exposa la situation en me faisant part qu'il avait accepté de reconstruire la nouvelle bibliothèque, non pas dans un esprit matériel, mais dans son esprit spirituel. Il ne pouvait rien changer ni supprimer, car il avait vu le cardinal Mercier, deux mois avant sa mort, et, jamais, celui-ci ne l'avait sollicité de modifier le texte adopté, ni même ne lui en avait exprimé le désir. *Aucun de ceux avec qui j'ai été en rapport, m'a-t-il déclaré, ne m'a, ni verbalement, ni par écrit, demandé, avant la mort du cardinal Mercier, de supprimer « Furore Teutonico ».* Et, dans une lettre récente, Miss Susan Minns, une des généreuses donatrices qui souscrivit une somme des plus importantes, écrivait :

L'histoire du cardinal Mercier est écrite pour toujours. Et personne n'a le droit de lui attribuer des idées différentes de celles qu'il exprima durant sa vie.

On comprend donc que Warren ne pouvait ni acquiescer aux considérations diplomatiques de Mgr Ladeuze, sur l'opportunité de l'inscription, ni se rendre aux affirmations, sans preuves, contenues dans la lettre du 3 décembre 1927, dont nous avons reproduit et analysé plus haut un des principaux passages.

Voici comment Mgr Ladeuze continue, dans le même document, à développer son argumentation ; voici en quels termes il se porte arbitrairement garant des volontés du cardinal Mercier, sans avoir, hélas ! aucune crainte d'être contredit par le grand défunt qu'il met en cause :

La bonne volonté mise par les Allemands à la restauration de notre Bibliothèque ouvre aussi les voies à la charité chrétienne. Nous sommes

fidèles à l'Eglise catholique en désirant que l'accord dans la paix puisse se rétablir un jour entre les hommes de bonne volonté. J'ose affirmer que, dans les circonstances actuelles, le cardinal Mercier se serait opposé, lui aussi, à une inscription dont il a pu sourire au lendemain de la guerre, mais dont dix ans écoulés ont fait changer la portée...

Je constate d'ailleurs que tous ceux qui sont intéressés à la question s'opposent à cette inscription. Vous en êtes resté, jusqu'ici, le défenseur. J'espère que les considérations que je viens d'exposer vont vous faire changer d'avis...

Au cas contraire, il faudrait bien que quelqu'un tranchât cette question. Puisque toutes les sommes nécessaires à l'achèvement des travaux ont été remises à l'Université, qui commande aujourd'hui ces travaux, il semble, qu'en cas de discussion, c'est à l'Université de décider. Eh bien! l'Université s'oppose au placement de l'inscription en cause et au placement de n'importe quelle inscription...

Déjà perce la menace de recourir, au besoin, à la force, pour trancher un différend qui n'est pas à l'honneur de l'Université. Quel ton impératif et peu galant! Quelle façon singulière de traiter les donateurs et l'éminent architecte! Faut-il souligner le caractère équivoque et regrettable de cette phrase : *Puisque toutes les sommes nécessaires à l'achèvement des travaux ont été remises à l'Université...* qui équivaut à peu près à dire : *Nous n'avons besoin que d'une seule chose, c'était de votre argent. Maintenant que nous l'avons, c'est nous qui sommes propriétaires et qui décidons.*

C'est tout juste si l'on n'y déclare pas que c'est à la bonne volonté des Allemands que nous devons la Bibliothèque et non à la générosité des donateurs américains, puisque toute la propagande aux Etats-Unis eut lieu au nom de l'inscription. Si Mgr Ladeuze, à la légère, affirme qu'il a la conviction de représenter la volonté du cardinal Mercier, en réponse, j'affirme qu'il n'aurait jamais osé soulever cette déplorable question s'il n'avait pas recueilli la seule chose permettant de reconstruire la Bibliothèque selon le plan et l'inscription qui servent à encourager la générosité des donateurs : c'est-à-dire, s'il n'avait pas eu en sa possession les millions nécessaires. Mgr Ladeuze osera-t-il soutenir le contraire?

Avant d'engager les polémiques en Belgique, j'avais sondé plusieurs personnalités touchant de près l'autorité universitaire; toutes m'ont engagé à ne pas insister, affirmant que la décision du recteur de l'Université était inébranlable. J'avais épuisé tous les moyens d'action, avant de faire appel à la Presse et à l'opinion publique. La lettre du 3 décembre de Mgr Ladeuze fut publiée par la Presse belge. Elle laissa une pénible impression. La

Fédération des Associations Patriotiques de Belgique, des associations d'anciens combattants ainsi que des mères, veuves et orphelins de guerre se solidarisèrent et rédigèrent une requête digne, suppliant Mgr Ladeuze de maintenir l'inscription, au nom de la vérité historique, et pour la mémoire du cardinal. J'eus l'honneur d'être désigné pour la remise de ce message au recteur.

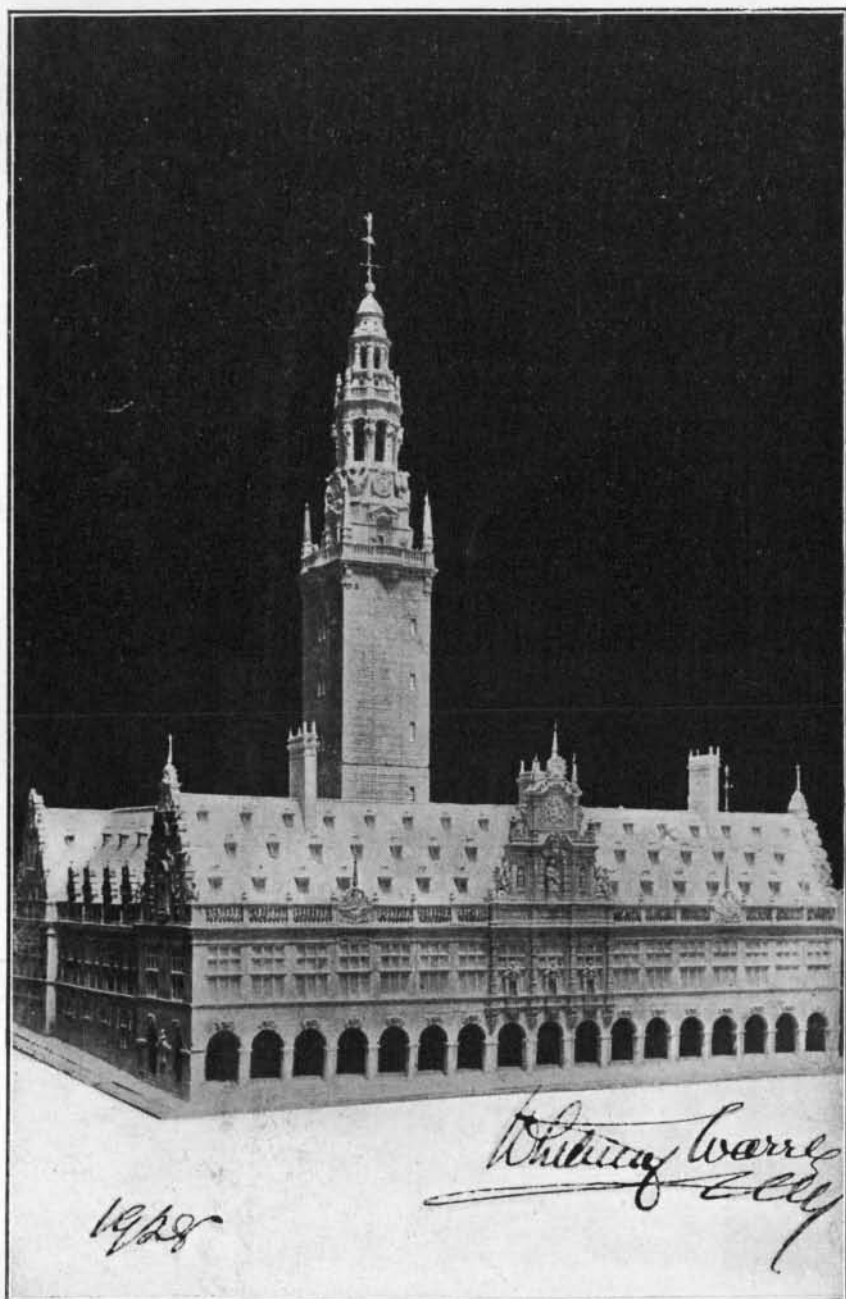
Mgr Ladeuze, par télégramme du 14 juin 1928, me faisait savoir qu'il ne voulait pas me recevoir, et je me suis trouvé dans l'obligation de m'acquitter de ma mission, accompagné de témoins, et de faire la remise, au domicile particulier du recteur, entre les mains d'un de ses sujets.

Les organismes signataires, ainsi que l'opinion publique, ont sévèrement jugé ce manque de courtoisie et son attitude dictatoriale. Mgr Ladeuze, par sa lettre du 3 décembre 1927, disait qu'il ne pouvait tolérer l'inscription pour ne pas entraver les reprises de relations intellectuelles avec nos anciens ennemis.

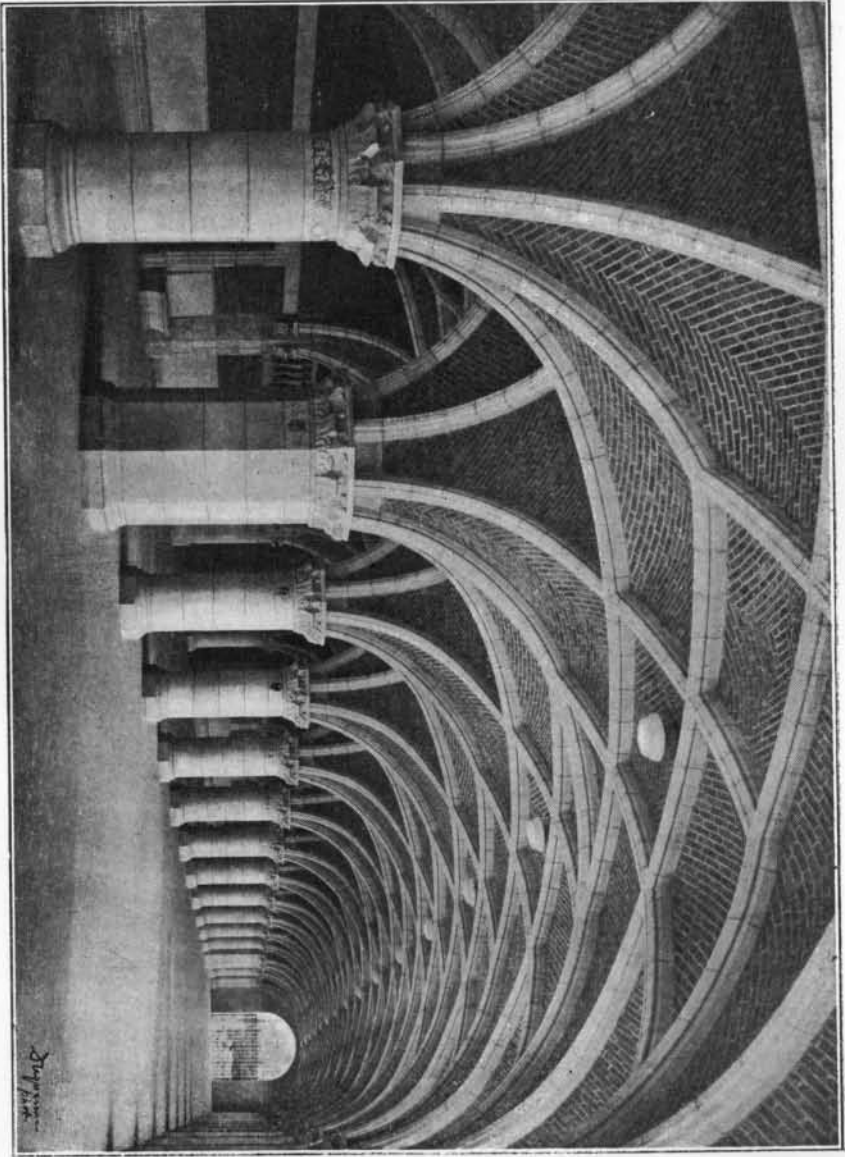
Après la mauvaise impression qu'avait produit sa lettre sur l'opinion publique, Mgr Ladeuze changeait de tactique. Malheureusement pour lui, pour sauver son attitude, il prétendait que le texte était conçu dans un mauvais latin, barbare et indigne de figurer sur la nouvelle Bibliothèque. Il disait aussi que la nouvelle Bibliothèque n'était pas l'édifice primitif et qu'elle n'était pas située sur l'emplacement où le monument de la Science avait été incendié.

Mauvaises raisons! En 1921, on connaissait tout cela. A ce moment, c'était du très bon latin, puisque ni Mgr Ladeuze, ni les latinistes de l'Université de Louvain n'avaient fait alors la moindre objection. L'inscription avait été publiée dans le monde entier. Personne ne l'avait contestée. Alors, pourquoi, en 1928, voulait-on faire croire que ni le cardinal Mercier, ni Mgr Deploige, ni l'auteur de l'inscription, le chanoine Thiery, *ne connaissaient leur latin? Pourquoi avoir attendu la mort du cardinal Mercier pour s'emparer de tels arguments?*

L'inscription a été analysée par des professeurs les plus éminents d'université. J'en possède la définition : « *Furore Teutonico* » est emprunté du livre IV. V 256 de la Pharsale de Lucain, et est donc à l'abri de toutes critiques. Mais je ne veux pas analyser ici le bon ou le mauvais latin. L'éminent professeur d'histoire de l'Université de Bruxelles a établi, par ses recherches dans les archives, que l'expression « *Furore Teutonico* » est un terme que les Allemands eux-mêmes ont toujours employé avec enthousiasme. L'ex-kaiser même l'employa lorsqu'il envoya ses troupes à



Maquette de la Bibliothèque montrant que l'inscription figurait bien dès le début sur la balustrade, contrairement à l'assertion de Mgr Ladeuze contenue dans la lettre ouverte qu'il adressait à la Presse belge et dans laquelle il affirmait que jamais l'inscription FUREOR. TEUTONICO n'avait figuré sur la maquette.



La Salle des Pas-Perdus.

l'assaut. L'inscription n'a pas la signification de barbarie, comme l'a dit le recteur dans sa lettre. Alors, pourquoi nos pacifistes s'offusquent-ils? M. Warren n'a jamais cherché à analyser ce texte. Il avait confiance en celui qui lui avait exprimé le désir de le placer. Il ne demandait aucune explication, ne désirant qu'achever son œuvre telle qu'il l'avait conçue, telle qu'il l'avait commencée, d'après l'inscription conforme à celle qui servit à faire la propagande auprès des souscripteurs.

IL POSSEDAIT LE TEXTE AVANT D'AVOIR TRACE LA PREMIERE LIGNE DE SON MONUMENT; IL L'AVAIT FAIT FIGURER SUR LES PREMIERES MAQUETTES. Ceci, la Presse américaine et mondiale l'a publié en son temps. « Pourquoi, me dit-il, pour faire plaisir à quelques-uns, me forcer à abandonner ce que j'avais promis solennellement au cardinal. Je n'ai pas à suivre la politique, mais, comme artiste, j'ai été appelé à écrire dans la pierre une page de l'histoire de la guerre de 1914; elle ne peut être changée en 1928... »

Paroles très justes... Aphorisme d'artiste et de penseur. *La Vérité est ou n'est pas...* Ce qui fut injuste en 1914 le sera en 2014 et à toutes les époques. Les Locarnistes et les pacifistes disent qu'il ne faut pas développer la haine par des inscriptions sur les monuments contre nos anciens ennemis. Mais qu'ils soient persuadés que ceux qui défendent l'inscription sont aussi inspirés de tendre tous leurs efforts vers le sentiment de l'entente des peuples et de la paix mondiale. Ce n'est pas par une question de haine qu'on l'exige, mais par sauvegarde, par une sorte d'avertissement et d'enseignement aux peuples. En un mot, l'inscription qu'on s'efforce de dissimuler ne relève plus que de la loi morale. Et c'est comme si, sous des prétextes fallacieux, on s'efforçait de supprimer un article du Droit des Gens.

A quoi servirait-il, en effet, de cacher à la future génération que toutes destructions des temples de la Science sont un crime contre l'Humanité? On veut supprimer « Furore Teutonico » pour éviter de contrarier les Allemands? Mais personne ne s'est levé quand, sur les forteresses de Heidelberg, construction stratégique, les Allemands ont placé une plaque commémorative disant que celles-ci ont été détruites par les Français. Et cette inscription, ils la conservent et l'entretiennent comme une relique et s'en servent de propagande contre la France.

Sur nos anciens monuments, en Belgique, sur la Grand'Place de Bruxelles, entre autres, se trouvent également des textes et des chronogrammes relatant les faits de guerre de l'époque des Espagnols et des Fran-

çais. Tout cela ne nous a pas empêchés d'avoir les relations les plus cordiales avec l'Espagne et la France. L'Université de Louvain veut supprimer l'inscription pour éviter aux Allemands la pénible impression du crime, et ceci pour faciliter des reprises intellectuelles avec eux. Mais pourquoi, Mgr Ladeuze, en mai 1928, demandait-il à l'architecte de faire graver une douzaine des monogrammes ci-après :

SIGERUM
PHOENIX

CONCURSU
RECRESCIT

Traduction :

Phoenix, elle renaît grâce à une heureuse conjonction des astres.
Allusion au pavillon étoilé des Etats-Unis.

A droite de la façade principale :

Juris. Servatoribus. Alberto. Mercier. Belgique. Nationi. Status, Confederati.

Ce qui signifie en français :

Aux sauveurs du Droit, Albert, Mercier, La Nation Belge, les Etats-Unis, élevant ce monument.

A gauche de la même façade :

Sanguinis Americi, Belgii, Liberationis, gratis, profusi, Recordationi perenni.

Traduction :

A la mémoire éternelle du sang américain répandu pour la délivrance de la Belgique.

Passons à la façade postérieure.

A gauche :

Face consumpta sax universo accendaris ipsa.

Traduction :

Anéantie par la force, devient un flambeau pour l'univers entier.

Du côté de la place :

In funerea nocte amica colluxerunt sidera.

C'est-à-dire :

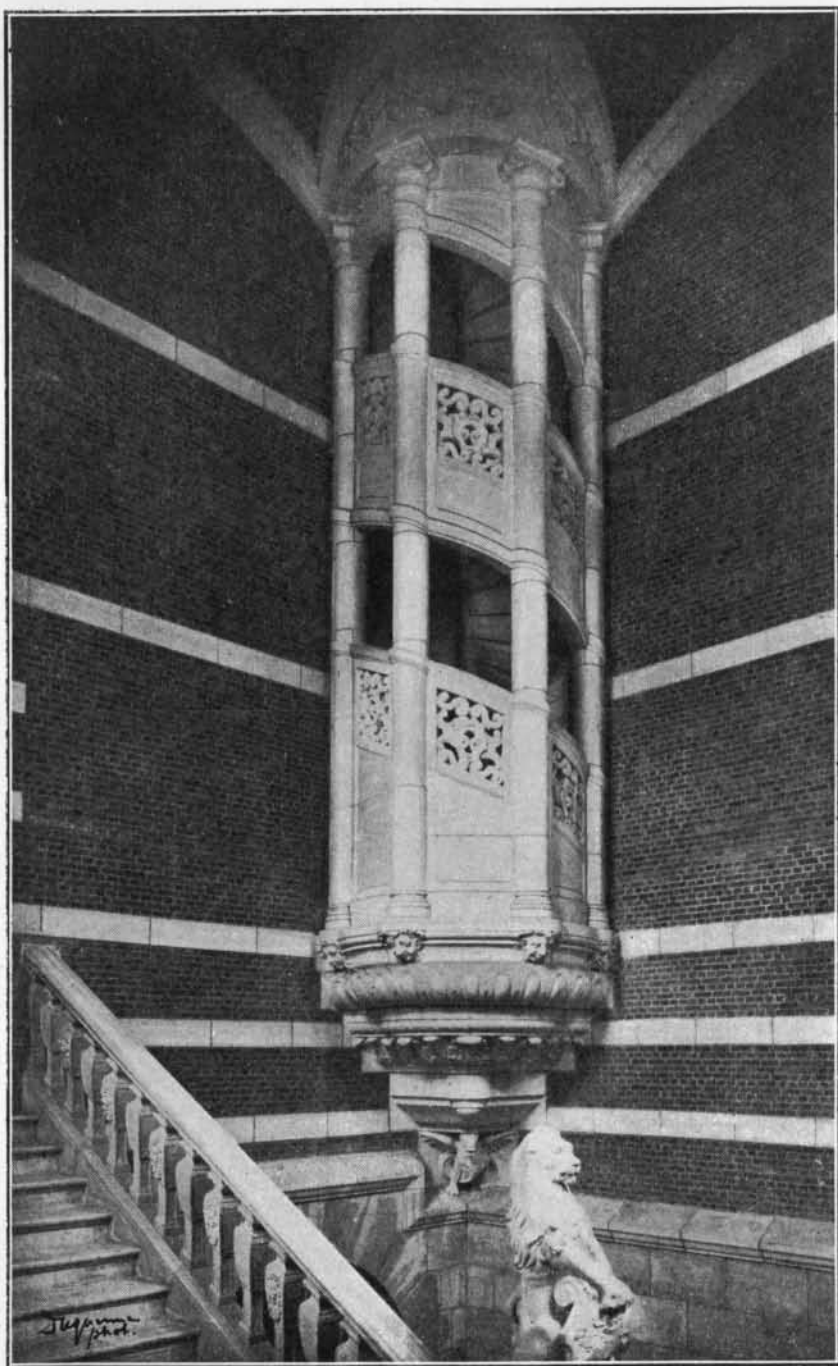
Dans une sombre nuit, ont lui des étoiles amies.

Du côté opposé :

Succenderunt gentibus luminar in saecula.

En français :

Ils ont allumé pour le genre humain, une lumière éternelle.



Le Lion belge et la cage ornementale de l'escalier conduisant à la tour.



• La façade de l'aile consacrée au cardinal Mercier.

Ces trois dernières inscriptions rappellent, sous trois formes différentes, l'incendie de la Bibliothèque par les Allemands et sa reconstruction par les Américains, ce qu'il faisait graver sur le monument.

Pourquoi avoir cherché tant de polémiques et créé des ennuis à l'éminent architecte? Avec ses chronogrammes, Mgr Ladeuze reflétait la même pensée que « Furore Teutonico » sollicitée par le cardinal Mercier, Ou était-ce parce que le texte n'était pas de sa composition? Si on juge impartialement cette attitude, on ne peut que la trouver paradoxale.

Pourquoi l'Université a-t-elle fait établir des formules que tout étudiant allemand doit signer avant de rentrer à l'Université, et par lesquelles il doit reconnaître que la Bibliothèque a été incendiée par l'Allemagne et que les Allemands ont violé la neutralité de la Belgique? Cela a été affirmé et publié également dans la Presse belge, sous la signature de M. le professeur Vanderessen, secrétaire du recteur de l'Université.

Je crois que cela est de nature à perpétuer plutôt la haine, et l'on se demande alors pourquoi l'on veut empêcher M. Warren de faire **artistiquement** ce que l'Université peut faire **administrativement**. Je laisse au lecteur le soin de tirer ses conclusions. Ce n'est donc pas la raison de haine ni celle de Locarno; la vraie raison c'est qu'on essaie, à tort, de dénaturer l'Histoire, de ne pas laisser une trace tangible montrant que Louvain a été volontairement incendié par les Allemands, et c'est la *Kölnische Zeitung* du 1^{er} juillet 1928 qui tire de cette polémique la conclusion suivante — on pourrait presque dire la conclusion s'imposant pour « l'homme de la rue », en Allemagne et ailleurs : *Si on ne place pas l'inscription sur la nouvelle Bibliothèque de Louvain, c'est qu'on reconnaît que nous ne l'avons jamais incendiée.*

Voilà la politique d'action des Allemands : Faire croire à leur innocence. Nier, toujours nier, pour convaincre les Américains qu'ils sont intervenus sur un faux plaidoyer de la Belgique et de son cardinal, car, à l'heure actuelle, malgré tout ce qui a été prouvé et écrit, l'Allemagne n'a pas eu le moindre geste de repentir ni d'excuse sur les actes de Louvain. A force de propagande, les incendiaires de 1914 veulent dénaturer tous les récits, n'osant, devant le monde, prendre l'énorme responsabilité de leurs actes de destruction des édifices inviolables.

A ce défi outrageant, la Belgique répondra qu'elle ne peut, pour sa dignité, son honneur et son histoire, abdiquer. L'opinion publique belge et la majeure partie de la Presse ont formé bloc pour approuver l'éminent architecte, dans un manifeste sous forme de livre d'or, et sous le patronage d'honneur des personnalités les plus éminentes de Belgique: ministres

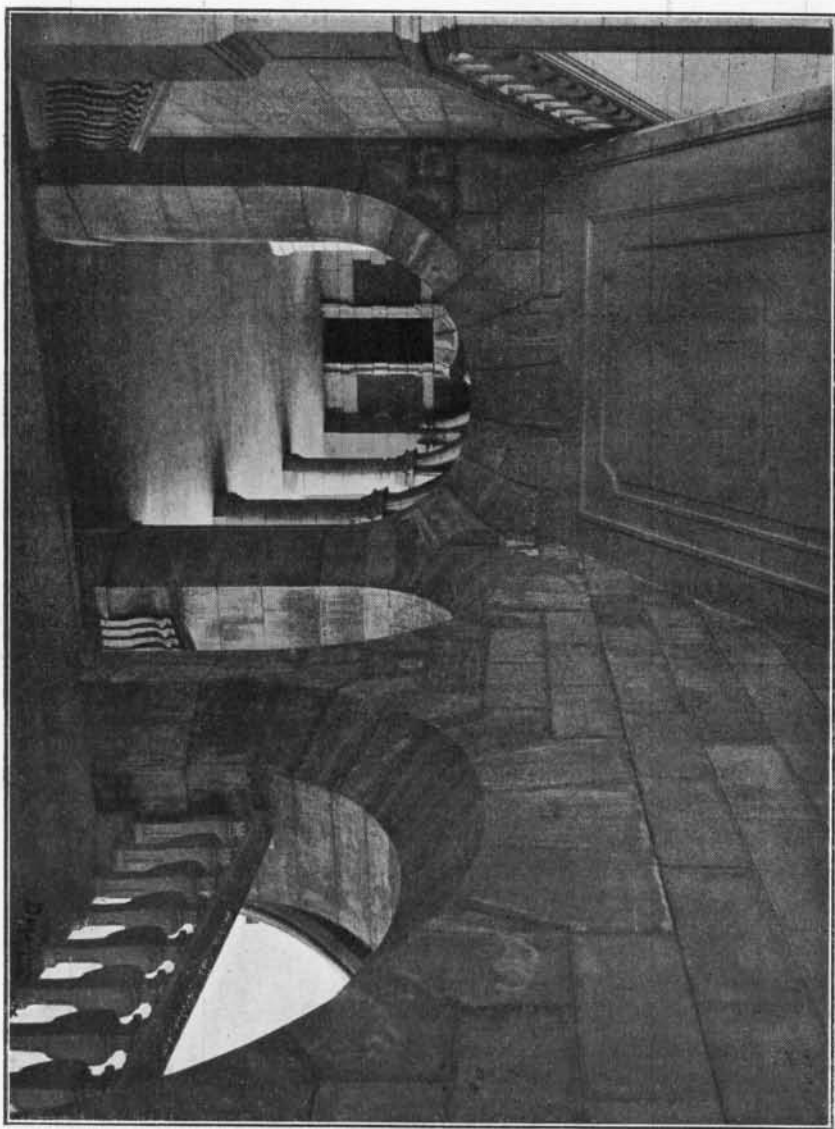
d'Etat, généraux, sénateurs, bourgmestres, dont la grande figure de la guerre, M. Adolphe Max, y compris les dirigeants de la grande Presse, sans esprit de politique ni de sectarisme. C'est par des milliers de signatures que ces adhérents à une juste cause ont témoigné leur gratitude et leur reconnaissance à l'artiste. Des milliers de lettres lui sont parvenues, le suppliant de ne pas changer, et le félicitant pour sa belle conduite de repousser toutes les tentatives et pressions ayant pour résultat de sacrifier la volonté du cardinal Mercier.

Voilà la raison spirituelle pourquoi « *Furore Teutonico diruta, dono americano restita* » doit figurer sur la Bibliothèque de Louvain. Tous les arguments de l'Université ont été détruits par des raisons et des preuves indiscutables. Nos adversaires n'ont jamais suivi la même ligne de conduite. M. Warren, lui, n'a jamais changé.

LE DROIT ARTISTIQUE

Telles sont, en résumé, les raisons historiques qui légitiment et qui justifient le placement de la balustrade et le maintien de l'inscription. Mais si on envisage le conflit au point de vue du droit de propriété artistique, la revendication de M. Whitney Warren apparaît non moins juste. Les conventions de Berne du 9 septembre 1886, celle de Berlin du 13 novembre 1908 et celle de Rome du 2 juin 1927, où chaque pays était officiellement représenté par ses ministres plénipotentiaires et délégués, ont établi une jurisprudence indiscutable pour la sauvegarde des droits artistiques. L'article *Vibis* de ces conventions est précis et dit : « Indépendamment des droits patrimoniaux d'auteur, et même après la cession des dits droits, l'auteur conserve le droit de revendiquer la paternité de l'œuvre, ainsi que le droit de s'opposer à toute *déformation, mutilation ou autres modifications de la dite œuvre qui seraient préjudiciables à son honneur et à sa réputation.* »

Cela est net et précis, et couvre entièrement les droits de l'artiste. Un architecte n'a-t-il pas le droit d'interdire que l'on mutile ou ampute son œuvre, au même titre qu'un peintre ou un musicien ? Un éditeur a-t-il le droit, parce qu'il s'est rendu propriétaire d'un manuscrit, de défigurer la pensée de l'auteur ? Pourquoi y aurait-il une parente pauvre et déshéritée parmi les neuf muses ?... et pourquoi serait-ce l'architecte ?... M. Warren avait soumis ses plans avec les détails, y compris l'inscription, au cardinal Mercier, qui les approuva par lettre du 6 avril 1921, comme nous l'avons dit.



L'entrée du rez-de-chaussée.

C'est l'Université, à laquelle on avait remis les fonds, qui fut chargée directement de la construction et qui, sur les suggestions de M. Warren, contracta avec la Foundation Company. Aucun contrat ne fut établi entre l'Université et M. Warren; tout cela procédait d'une confiance mutuelle; seule la Foundation Company s'engageait, par contrat, à exécuter les plans de l'architecte. Il n'y avait donc aucune clause permettant, de la part de l'Université, d'apporter le moindre changement artistique à la conception de l'artiste. En sa qualité de recteur de l'Université, Mgr Ladeuze n'ignorait pas les conventions internationales et, en commençant la construction, *sans clause de réserve*, il acceptait ces arrêtés. On se demande alors par quelle inspiration il a pu, avant que les polémiques aient été engagées, faire exécuter, sur ses ordres, par la Foundation Company, une balustrade de sa conception et selon sa volonté, sans préavis à l'artiste, sans l'avoir consulté, et lui en avoir soumis les projets et les plans.

En effet, *la preuve que l'Université reconnaissait l'existence de l'inscription et de la balustrade dans les plans, c'est que la Foundation Company avait commandé à un entrepreneur de Bruxelles, M. Soille, une balustrade absolument conforme aux plans de M. Whitney Warren.*

Mais cette concession apparente n'était qu'un leurre. Tout le monde ignorait ce subterfuge. M. Warren, lors de son séjour en Belgique, au mois de mai 1928, fut surpris de voir que ses ordres n'avaient pas été exécutés en ce qui concerne l'inscription. Afin de ne pas éveiller des soupçons, satisfaction lui fut donnée, mais l'Université avait pris toutes les dispositions pour en empêcher le placement.

C'était le 25 juin que j'apprenais la substitution. J'en fis part à M. Warren qui se trouvait à Paris; il me dit : *Je ne veux pas y croire, j'ai bien un différend avec le recteur sur un principe, mais je le crois incapable de saboter mon œuvre.* C'est sur mes instances qu'il se rendit à Bruxelles par le premier train, et c'est le 22 juin, en arrivant à Louvain, qu'il constata la triste réalité. C'est probablement alors que j'ai vécu les plus pénibles moments de l'affaire de Louvain. L'éminent architecte faisait de réels efforts pour ne pas s'affaïsser et, la voix oppressée par l'émotion, il disait :

Si je ne le voyais pas, jamais je n'aurais pu le croire; je ne mérite pas un tel affront.

Opposition fut faite par huissier à cet acte de sabotage, et, en sa qualité d'architecte, Whitney Warren, maître de l'œuvre, signifiait, par même voie, à la Foundation Company, la défense d'exécuter le placement.

Entre-temps, le jour même, M. Warren se rendait propriétaire de sa balustrade sacrifiée et c'est le lendemain, 23 juin, qu'elle se trouvait à pied

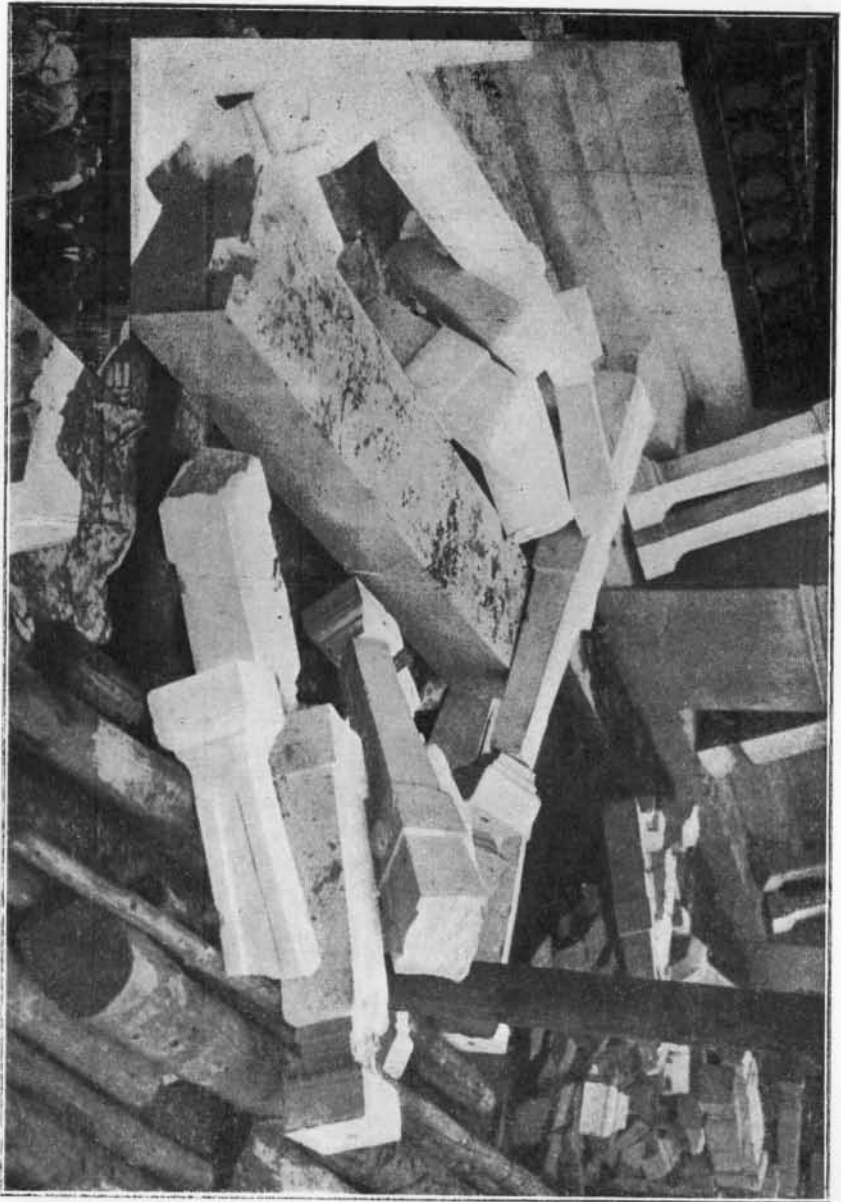
d'œuvre. Avec sa correction habituelle, il en avisa le recteur Mgr Ladeuze au moyen d'une lettre remise en main propre par l'entremise d'un officier ministériel. Il lui faisait part que le matin même il prendrait la direction de ses travaux et ferait placer l'inscription. C'est un geste de courtoisie qui a été très apprécié dans l'opinion publique. J'étais au courant des mesures vexatoires que le recteur allait prendre pour empêcher l'architecte d'accomplir sa tâche. Pour éviter des humiliations à ce citoyen américain, je prenais les pouvoirs les plus étendus et étais légalement constitué le mandataire général de M. Whitney Warren. Dès ce moment, la direction des travaux m'était confiée pour faire respecter la volonté de l'artiste. Par la force brutale et illégale, je fus arrêté par la police, sur l'ordre du recteur de l'Université, arrestation arbitraire et contraire aux lois belges. Le lendemain, sous la surveillance de la force publique, le recteur avait ordonné le placement de sa balustrade; entre-temps, celle qui portait l'inscription fut reléguée dans les caves de l'Hôtel de Ville de Louvain. On sait ce qui advint. Le peuple, indigné, rompit la garde de police et détruisit la balustrade imposée par le recteur.

Le 17 juillet, la balustrade de Mgr Ladeuze fut détruite pour la seconde fois par M. Félix Morren, chef manœuvre du personnel de la construction, victime des Allemands pendant l'occupation de Louvain. Dans un geste que, juridiquement, on ne peut approuver, mais que tous les patriotes ont applaudi, il a voulu faire respecter, par l'opinion publique, la volonté du cardinal Mercier, en ne laissant pas sur la Bibliothèque une balustrade vierge, sans inscription. Pour son acte de patriotisme, il fut arrêté et emprisonné.

Depuis lors, des pourparlers de conciliation ont été engagés. M. Warren avait employé tous les moyens pour éviter l'intervention de personnalités telles que le Roi Albert et M. Herbert Hoover. On s'est rendu compte, à l'Université, qu'on n'avait pas le droit de traiter de la sorte l'éminent architecte. On prétendra peut-être qu'il n'était pas exclusivement l'auteur du monument, mais c'est grâce à l'inlassable travail et activité de M. Whitney Warren que les souscripteurs ont répondu aussi nombreux à son appel.

Et c'est par l'intervention de plusieurs personnalités qu'ils ont cherché un compromis pour éviter le procès, estimant qu'ils s'étaient trop avancés dans leur erreur. Ils estimaient qu'ils ne pouvaient plus reculer pour admettre « *Furore Teutonico* ». Pourquoi ?...

Il serait très simple de terminer le conflit. Qu'on laisse à M. Warren le soin de terminer son œuvre, sans publicité, sans polémiques. Eux seuls peuvent éviter le procès, s'ils veulent se rendre à la raison. Ce n'est pas une



Les balustrades de Mgr Ladeuze gisent au bas de l'édifice après leur destruction par la foule.



*Vue de la façade montrant trois des balustres commandés par Mgr Ladeuze pour remplacer la balustrade ornementale dessinée par Whitney Warren.
Trois des balustres seulement restent en place après la destruction opérée par la foule.*

abdication, mais le bon sens seul l'exige. S'ils n'avaient pas soulevé, avec une obstination malheureuse, la question de l'inscription, personne ne l'aurait su et cela aurait évité tous ces différends. M. Whitney Warren est dans son droit; l'Université ne l'est pas; elle a agi par abus de pouvoir.

Le 25 novembre 1928, à New-York, S. E. le Prince de Ligne, ambassadeur de Belgique, remettait à M. Whitney Warren le Grand Cordon de l'Ordre de la Couronne, et prononçait le discours suivant :

Voici quelques mois, un monument fut inauguré en Belgique, gage de l'amitié américaine :

LA BIBLIOTHEQUE DE LOUVAIN

Un artiste américain, un grand architecte en a conçu les plans et l'a bâtie. SON NOM EST WHITNEY WARREN.

A l'inauguration, par un beau jour d'été, le 4 juillet, chacun eût été entièrement heureux, n'eût été un nuage qui pendait épars dans le ciel bleu, n'eût été un siège qui restait vide. Depuis ce jour, les vents ont soufflé — des vents impétueux même — mais le ciel n'a pas brillé.

Si quelque trouble s'est élevé, cela ne modifie pas le fait que la nation américaine a donné à la Belgique un magnifique monument et qu'un grand artiste a conçu et exécuté ce splendide ouvrage d'art.

En conséquence, s'élevant au-dessus de questions de cette nature, S. M. le Roi a bien voulu donner un gage de son estime, de la reconnaissance de son gouvernement et de son peuple, à ceux qui ont été étroitement liés au don de la Bibliothèque de Louvain et, en premier lieu, l'architecte, l'artiste.

WHITNEY WARREN,

par ordre de Sa Majesté, je vous remets le Grand-Cordon de l'Ordre de la Couronne de Belgique.

Puisque, Sa Majesté le Roi a reconnu le talent et les services rendus par M. Whitney Warren, pourquoi l'Université de Louvain n'aurait-elle pas la même reconnaissance, en laissant à l'éminent architecte le soin de terminer son œuvre telle qu'il l'avait conçue ? Les artistes, architectes, sculpteurs, peintres, etc., réunis à l'Institut des Beaux-Arts de New-York, par un manifeste de plus de cent signatures, appuyaient l'attitude de M. Warren et le maintien de l'inscription. Le même vœu est exprimé par une grande partie des donateurs qui ne défendent pas leur participation matérielle, mais **spirituelle**. Dans de nombreuses lettres qu'ils ont envoyées à M. Warren, ils ont exprimé unanimement l'opinion qu'il n'avait pas le droit de changer l'inscription. Et c'est certainement le vœu de tout le monde de voir, dans un

élan d'entente, à ce que l'on ne demande pas à M. Warren ce que sa conscience ne peut lui accorder.

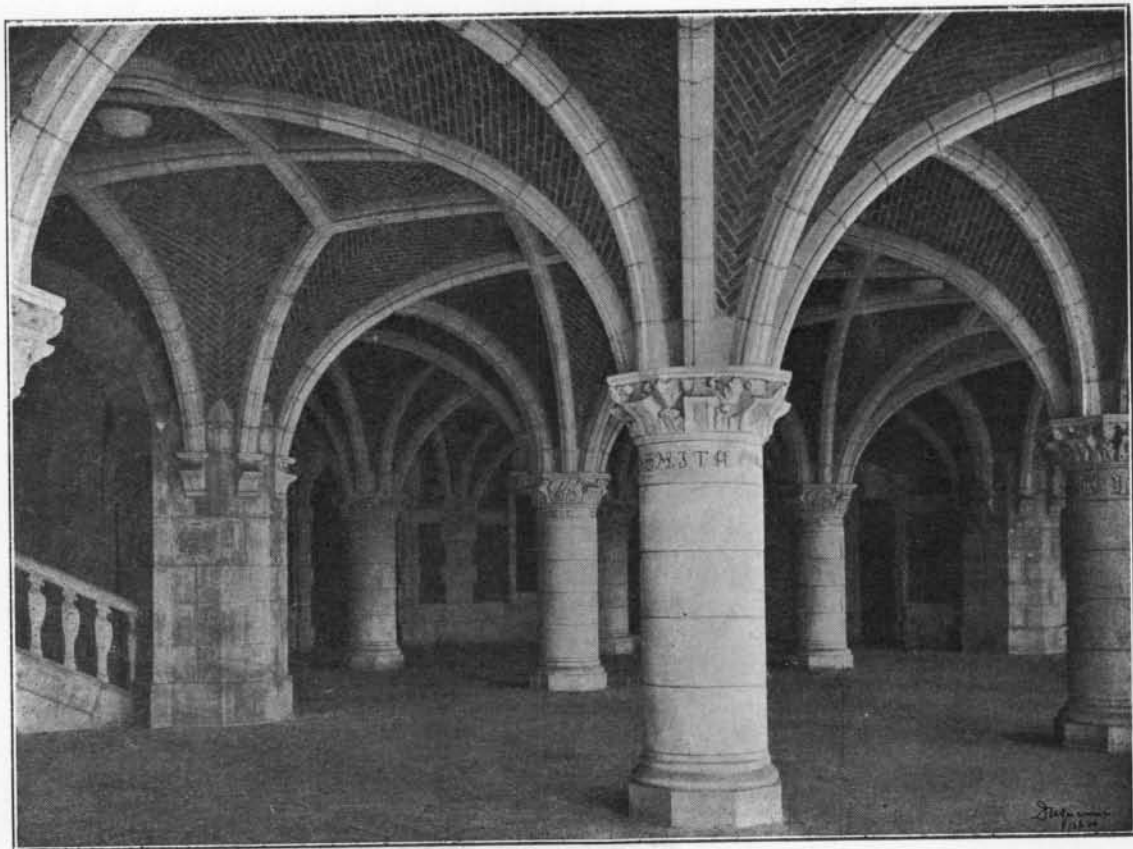
Droit artistique, droit spirituel, les revendications de M. Whitney Warren semblent également fondées, quand on ne s'efforce pas de représenter comme inspirés par les plus pures raisons patriotiques, des arguments qui procureront moins de joie à la majorité des patriotes belges qu'aux signataires du manifeste des quatre-vingt-treize et qu'aux agences de propagande et de tourisme d'outre-Rhin. A l'occasion d'un litige, où l'on veut faire intervenir, à tort, des raisons politiques, Warren a trouvé des défenseurs dans tous les partis. Les associations patriotiques, les combattants, les veuves de guerre, les prisonniers, tous ceux qui ont souffert des violences et du joug allemand l'ont soutenu par les témoignages innombrables de leur sympathie.

On nous a reproché de n'avoir pas voulu nous prêter à des offres de conciliation. Ce serait rouvrir une polémique interminable que de montrer à nouveau qu'avant de recourir à une action judiciaire, j'ai écouté toutes les propositions qui me furent faites en vue d'en arriver à un accord à l'amiable. J'ai démontré, à plusieurs reprises, l'année passée, comment l'intransigeance ne venait pas de nous et comment nous ne pouvions accepter des transactions dont le caractère répondait aussi peu aux intentions du cardinal Mercier qu'à celle des donateurs américains.

On vient nous dire que le texte de l'inscription n'a joué aucun rôle dans l'apport des fonds recueillis lors de la souscription. Indépendamment des témoignages émanant des principaux donateurs, on peut rappeler que certaines universités américaines refusèrent de souscrire, à cette époque, parce qu'elles n'approuvaient pas le texte qui figurait sur les listes de propagande. Ceci prouve donc, par la même raison, que l'argent recueilli provenait de souscripteurs ayant accordé leur adhésion à la formule de réparation spirituelle symbolisée par l'inscription. On a beau soutenir le contraire. C'est comme si, à l'occasion du récent scrutin, on venait prétendre que les électeurs qui ont voté pour telle ou telle liste n'en approuvaient ni le programme, ni les affiches, ni les déclarations.

Mieux encore! Dans un devis, en date du 4 avril 1929, et présenté par l'Université catholique de Louvain à la signature de Whitney Warren, pour « certifier que les travaux mentionnés ci-dessus ont été exécutés conformément aux plans et cahiers des charges », figurent ces chiffres stupéfiants :

- (4) *Dommages causés par le bris de la balustrade* fr. 41,790.—
- (5) *Coût de la balustrade sans inscription, en pierre d'Euville* 49,969.95
- (6) *Dommages causés lors de la première manifestation...* 3,700.15



Piliers et chapiteaux de la Salle des Pas-Perdus, avec inscription des noms des principaux donateurs.



Ainsi, voici Warren mis en demeure d'approuver des dépenses qui sont portées au compte des donateurs et qui, certes, ne figuraient nullement, soit dans leurs intentions, soit dans les clauses du cahier des charges.

On sait comment le déplorable incident de la balustrade a privé Warren d'assister à l'inauguration de cette œuvre qui avait été la sienne, et de prendre part à cette grande fête belgo-américaine, sous peine de compromettre à la fois sa dignité et ses droits. Or, le même mémoire du 4 avril 1929 le somme, en vertu des mêmes conventions, d'approuver les frais divers pour INAUGURATION qui s'élèvent à 4,234 fr. 85 (tubes galvanisés, matériel, drapeaux, etc...).

Dans Louvain la Martyre, où il fallut qu'un humble ouvrier se souvienne des souffrances que lui et les siens avaient endurées lors du sac de Louvain, pour démolir à coups de marteau la balustrade sans beauté, sans caractère, sans franchise, sans courage, imposée par les officiels que l'avènement de Locarno et que la reprise des relations intellectuelles n'autorisent pas à faire disparaître, à escamoter aussi honteusement le signe matériel de la Justice et le signe tangible du Souvenir, va-t-on tolérer un désaveu de l'œuvre de réparation qui ressemble à un sacrilège ? S'il en est ainsi, et si cette présence est jugée susceptible d'offusquer les touristes d'outre-Rhin, rien ne s'oppose à ce qu'on enlève, demain, les inscriptions qui ornent les socles de Gabrielle Petit ou d'Edith Cavell ? Morren, arrêté et condamné pour dommages à un édifice public, a rendu, au contraire, à la Bibliothèque, toute sa raison nationale, car chaque balustre brisé faisait flotter un drapeau belge.

Je ne veux point prêcher la haine et je me réjouis de la paix. On peut préconiser le pardon des injures. Mais je ne vois pas l'opportunité pour un pays d'en faciliter l'oubli. Et, ayant démontré que l'Université de Louvain reconnaissait d'une manière assez *étrange* la générosité de l'Amérique, et le talent d'un de ses grands citoyens, j'affirme, avec plus de force encore, qu'elle n'a pas le droit de méconnaître à sa guise la volonté généralement exprimée par les combattants, par les orphelins, par les veuves et par une fraction considérable de l'opinion belge, soit catholique, soit libérale, soit socialiste.

C'est pour cela que j'ai défendu Warren et que je publie cet ouvrage. On m'a menacé dans mes intérêts matériels, sans tenir compte des efforts de conciliation que j'ai tentés dans un but d'utilité nationale. Nos adversaires ont essayé de nous intimider en faisant valoir la force qu'ils représentent et les influences qu'ils possèdent. On a voulu nous faire croire que des magistrats belges pourraient céder à des pressions et à des intrigues, qu'ils

n'oseraient pas nous donner raison. Nous avons confiance dans l'indépendance, dans le patriotisme, dans l'honneur des magistrats belges. J'ai déjà montré, par ailleurs, qu'il y avait dans ce procès un enjeu politique qui en dépasse la portée. Est-ce que dans Louvain la Martyre, et presque au moment du XV^e anniversaire de la nuit tragique, on va permettre — oui ou non — à la *Kölnische Zeitung* de redire dans le monde entier : « Que si les Belges ne placent pas la balustrade, il reconnaissent par là même que les Allemands n'ont pas brûlé Louvain » ?

Et c'est à cela que se réduit, en fin de compte, la diplomatie secrète de *FURORE TEUTONICO*. Encore une fois, je le proclame en terminant, **QU'ON NE TROMPE PAS L'OPINION!**

PIERRE DE SOETE.





La Vierge casquée
exécutée par le maître Dampt, membre de l'Institut de France.

La Vierge au Casque, dans l'ordre spirituel et artistique, se justifie par la balustrade qui la surmonte : *Furore teutonico*.

*Des Presses
de l'Imprimerie Scientifique et Littéraire,
Rue des Sables, 17,
Bruxelles*